



-----  
CABINET  
-----

Abidjan, le 1<sup>er</sup> décembre 2024

N° \_\_\_\_\_/MDSCV/CAB/tb

## COMMUNIQUE

Le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Ministre des Sports et du Cadre de Vie, Chargé des Sports et du Cadre de Vie, porte à la connaissance de la communauté sportive les conclusions et recommandations de l'African Taekwondo Union (ATU), approuvées par la World Taekwondo (WT) suite à la crise au sein de la Fédération Ivoirienne de Taekwondo (FITKD).

En effet, à sa demande, une mission d'experts de l'African Taekwondo Union conduite par son Secrétaire Général s'est rendue à Abidjan du 10 au 14 novembre 2024. Les résultats des analyses des experts ont été présentés à l'ensemble des parties prenantes le vendredi 28 novembre 2024. Lesdits résultats se résument ainsi qu'il suit :

- La non-reconnaissance de l'AGE du 19 octobre 2024 par la WT, qui consacre le maintien du Président Monsieur Jean Marc YACE en tant que Président du FITKD élu à la tête de la FITKD.
- La confirmation de la présence de véritables problèmes de gouvernance éthique au sein de la FITKD à savoir :
  - ✓ La non-tenu des assemblées générales obligatoires en temps opportun.
  - ✓ Le manque de communication et de transparence sur des questions clés, y compris les cas de protection et de harcèlement.
  - ✓ Les préoccupations les plus larges concernant le respect des exigences légales et réglementaires adressées par le Ministère de tutelle à la FITKD.

De l'avis des experts, ce conflit a suscité des inquiétudes parmi les athlètes, les entraîneurs, les supporters et au sein des Institutions Sportives Internationales. Aussi, un ensemble de recommandations visant à garantir le respect, l'équité et la transparence au sein de la FITKD ont été formulées.

Il s'agit de :

- La mise en place d'un comité de veille chargé de :
  - ✓ Le respect des règles de bonne gouvernance au sein de la FITKD ;
  - ✓ La révision des textes statutaires afin de les conformer le plus possible à ceux de la WT et de l'AFTU ;
  - ✓ La mise en œuvre de mécanismes de safeguarding en collaboration avec la WT et de l'AFTU ;
  - ✓ L'implication de la commission des athlètes dans la protection des athlètes ;
  - ✓ La révision et l'adoption en Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du corps électoral, à l'image des recommandations de l'AFTU proposées en 2021 afin de le rendre consensuel.
  - ✓ La sécurisation par l'Etat de tous les sites de pratique dédiés à l'administration et à la pratique du Taekwondo sur toute l'étendue du territoire pour la relance du taekwondo.

A cet effet, Monsieur le Ministre Délégué reste convaincu que ces conclusions et recommandations marquent le début d'une nouvelle ère pour la FITKD et appelle chaque partie à œuvrer pour le retour de paix au sein de la famille du Taekwondo en Côte d'Ivoire.

---

**Pour en savoir plus, veuillez contacter :**

**Madame KINIMO Fetai Hortense**

Directrice Générale des Sports et de la Vie Fédérale

+225 07 07 90 85 87

Ou

**Madame Hadja Rima TOURE**

Directrice de la communication, des Relations Publiques, de la Documentation et des Archives

+225 27 20 336 733 / [h.toure@sport.gouv.ci](mailto:h.toure@sport.gouv.ci)